

Arrêté portant ouverture du registre des inscriptions au recrutement par la voie des PACTE d'adjoints administratifs des services déconcentrés du ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche (académie de La Réunion), au titre de la session 2006

Le recteur de l'académie de La Réunion,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée relative aux droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat, modifiée, et notamment son article 22 bis ;

Vu l'ordonnance n° 2005-846 du 26 juillet 2005 habilitant le Gouvernement à prendre des mesures d'urgence pour l'emploi et relative aux modalités de recrutement dans la fonction publique, et notamment son article 3 ;

Vu le décret n° 86-83 du 17 janvier 1986 modifié relatif aux dispositions générales applicables aux agents non titulaires de l'Etat pris pour l'application de l'article 7 de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n° 90-713 du 1^{er} août 1990 modifié relatif aux dispositions statutaires communes applicables aux corps des adjoints administratifs des administrations de l'Etat ;

Vu le décret n° 2003-20 du 06 janvier 2003 relatif à l'ouverture de certains corps et emplois de fonctionnaires de l'Etat aux ressortissants des Etats membres de la Communauté européenne ou d'un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen autres que la France ;

Vu le décret n° 2005-902 du 2 août 2005 pris pour l'application de l'article 22 bis de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

Vu l'arrêté ministériel du 17 mars 2006 autorisant au titre de l'année 2006 l'ouverture de concours d'un recrutement par voie de PACTE pour l'accès au corps d'adjoints administratifs ;

Vu l'arrêté rectoral du 31 mars 2006 fixant la composition de la commission de sélection pour le recrutement d'adjoints administratifs par voie de pacte,

Arrête :

Article 1^{er} - Le registre des inscriptions au recrutement par voie de PACTE d'adjoints administratifs des services déconcentrés du ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche (académie de La Réunion), au titre de la session 2006, est ouvert du **lundi 4 septembre 2006 au vendredi 6 octobre 2006**.

Article 2 - La date et l'heure limites pour le dépôt des candidatures à l'ANPE sont fixées au **vendredi 6 octobre 2006 à 16 heures**.

Article 3 - La commission de sélection des candidatures se réunira le 17 octobre 2006.

Article 4 - L'audition des candidats sélectionnés aura lieu du 30 octobre 2006 au 31 octobre 2006.

Article 5 - Le secrétaire général de l'académie de La Réunion est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Saint-Denis,

Fait à Saint-Denis, le 13 juillet 2006.

Le Recteur

Paul CANIONI

Rectorat

Direction
des examens
et concours

Service
des concours

Bureau DEC B1
Concours non enseignants